

Le mot de la Présidente

Chers adhérentes et adhérents de l'AACC,

Le Conseil d'administration de l'AACC vous présente ses meilleurs vœux, pour vous et vos proches.

En ce qui concerne l'AACC, nous formulons le vœu qu'elle continue à nous rassembler autour d'activités et rencontres. Après une année 2024 riche de temps forts : réunion-débat sur l'histoire du Crédit Coopératif le 18 janvier au CEDIAS-Musée Social, assemblée générale de notre association le 23 avril à Nanterre, anniversaire des 15 ans de l'AACC le 13 octobre au Théâtre des Variétés, plusieurs activités nous permettront de nous retrouver en 2025. Le temps fort sera la tenue de notre assemblée générale le 1^{er} avril, où nous espérons vous retrouver très nombreux ! Nous pourrions y partager le bilan de l'année 2024 et les projets 2025. Lors de notre assemblée générale 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Conseil d'administration 2 nouvelles administratrices, Sylvie Durville et Laurence Roquencourt, qui ont également rejoint le bureau du CA : Sylvie en charge de l'accueil des nouveaux retraités et Laurence au poste de trésorière-adjointe.

En 2025, nous renouvellerons ou compléterons partiellement notre Conseil d'Administration : n'hésitez pas à candidater pour participer à la vie et à l'animation de notre association ! Nous vous en remercions.

La vie de l'association

Retenez la date : Assemblée générale de l'AACC mardi 1^{er} avril 2025 de 9 h à 15 h à Nanterre

Compte-rendu du Conseil d'administration du 8 octobre 2024

Voici les principaux points inscrits à l'ordre du jour :

- **Situation comptable au 30 septembre 2024** : Les dépenses sont globalement maîtrisées et en phase avec le budget. Les dépenses liées au XV^e anniversaire sont supérieures au budget, notamment en raison du nombre de participants supérieur aux prévisions. Le budget alloué à « l'animation en région », aux « Initiatives ESS » n'ont pas été utilisés.
- **Adhésions 2024** (renouvellements, nouvelles adhésions, radiations) : à fin septembre, il y a 186 adhérents (contre 175 à fin 2023) au-delà de l'objectif fixé à 180 adhérents pour fin 2024, avec 24 nouveaux adhérents en 2024, dont 1/3 venant de province. 12 radiations, d'adhérents ayant cessé de cotiser depuis plus de 3 ans seront effectuées fin décembre 2024. Les contacts avec les nouveaux retraités sont assurés désormais par Sylvie Durville.
- **Ouverture des adhésions** aux anciens salariés non encore retraités : si l'adhésion des retraités ou préretraités ne pose pas de problème, celle d'anciens salariés non retraités fait l'objet d'une réflexion ; ce sujet sera traité lors du prochain CA.
- **Point sur le 15^{ème} anniversaire de l'AACC** : un grand succès attendu. Les derniers réglages concernant l'accueil, le buffet, les visites qui suivront sont effectués.
- **Mutuelle** : RdV programmé avec Klesia le 16 octobre, constitution d'un groupe de travail comparatifs mutuelle
- **Fondation Crédit Coopératif** : RdV programmé avec Laurence Moret, Secrétaire générale, le 15 octobre.

Compte-rendu du Conseil d'administration du 3 décembre 2024

Voici les principaux points inscrits à l'ordre du jour :

- **Retours sur la journée du 10 octobre** : 15^e anniversaire : Nous étions 101 présents : 82 adhérents et 19 conjoints. L'évènement a été très apprécié et a permis de belles retrouvailles. (cf. infra). Comme anticipé, l'organisation de cet évènement occasionne un déficit. A compter de 2025, nous créerons une ligne budgétaire pour affecter chaque année une somme nous permettant de faire un évènement de ce type tous les 5 ans.
- **Adhésions 2024** : Le nombre d'adhérents à fin décembre est de 188.
- **Site informatique** : Le Groupe de travail sur la rédaction du cahier des charges se réunira au 1^{er} trimestre 2025.
- **Point sur les activités** : Les sorties prévues pour le 1^{er} trimestre 2025 sont : la Grande Mosquée de Paris, la Sainte Chapelle et le Sénat. Une sortie à la journée sur Lille est envisagée pour le mois de juin.
- **Rendez-vous avec KlésiaMut** : Dominique Balle et Jean-Jacques Poriol sont délégués et reçoivent les PV des CA. Notre contrat couvre 366 assurés + 141 conjoints. Pour l'optique, il est conseillé d'aller dans le réseau Carte Blanche. Pour le dentaire, selon les interventions, le 100 % peut ne concerner que les dents visibles.
Concernant notre contrat, le ratio Sinistres/Primes est meilleur en 2023 qu'en 2022. Notre contrat est équilibré : donc **pas de hausse de cotisations en 2025**.
- **Rendez-vous avec la Fondation Crédit Coopératif** : La FCC n'a pas retenu l'idée d'un « Prix des Anciens ». Certains centres d'affaires recevant beaucoup de dossiers sont intéressés par une aide des anciens pour une pré-sélection des candidats aux prix de la Fondation.
- **Rendez-vous avec la présidente de l'ASCC** : Ce rendez-vous avait pour objet d'éclaircir les points de vue concernant la participation des retraités aux activités de l'ASCC. Les conditions d'accès étant devenues restrictives, une nouvelle association serait à créer par et pour les anciens de l'AACC, notamment pour les activités chorale et randonnée. Les présidentes de chaque association restent en contact afin d'échanger sur les activités qui pourraient être effectuées en commun.

- **Préparation de l'Assemblée générale 2025** : La date est fixée au mardi 1^{er} avril. Elle se tiendra dans l'auditorium du Crédit Coopératif à Nanterre, elle sera précédée d'un café d'accueil et suivie d'un repas au Club. Le rapport moral 2024 et les orientations 2025 y seront présentés. Le Directeur général et le Président du CC feront chacun une intervention.
- **Relecture de l'article 7 des statuts** : Afin de permettre l'ouverture des adhésions à des anciens du Crédit Coopératif, non encore retraités, et à des salariés actifs du Crédit Coopératif, une réflexion a été effectuée. Il en ressort que les statuts actuels conviennent parfaitement et permettent aux salariés actifs, qu'ils soient salariés du Crédit Coopératif ou salariés d'une autre entreprise (mais anciens salariés du groupe CC), d'adhérer, après agrément du Conseil d'administration de l'AACC.

Règles de prise en charge des frais liés aux activités

- Pour la participation aux Assemblées générales et événements exceptionnels (Anniversaire, Histoire du Crédit Coopératif, par exemple), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 100 € des dépenses de transport engagées par les provinciaux.
- Pour les réunions thématiques, visites, activités culturelles, organisées en région parisienne, prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses de transport engagées par les provinciaux.
- Pour les activités organisées en régions (visites, activités culturelles...), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses de transport engagées par les adhérents provenant d'une région différente.

Le Bureau du Conseil d'administration

Claire Besson	Présidente	Stéphane Pette	Secrétaire-adjoint
Jean Frébourg	Trésorier	Laurence Roquencourt	Trésorière adjointe
Évelyne Carré	Sorties culturelles	Patrick Falaise	Site internet
Sylviane Grison	Relations extérieures	Sylvie Durville	Accueil des nouveaux retraités

Retour sur le XV^e anniversaire au Théâtre des Variétés

Le 10 octobre 2024, l'AACC a fêté ses 15 ans !

C'est dans un cadre prestigieux, celui du somptueux Salon Offenbach du Théâtre des Variétés, que nous nous sommes retrouvés plus d'une centaine pour fêter notre anniversaire.

Güniz Oztuncay, responsable événementiel du Théâtre, nous a accueillis et présenté l'histoire du Théâtre, qui a vu le jour à l'initiative de Mlle Montensier et grâce à l'intervention de l'Empereur Napoléon. C'est dans ses murs qu'Offenbach a créé La Belle Hélène qui remporta un immense succès, et qui sera suivi d'autres opéras. Le théâtre a été classé monument historique en 1974.

Claire Besson, Présidente de l'AACC, a ensuite pris la parole pour en rappeler quelques mots d'histoire.

L'AACC a été créée le 8 octobre 2009 (il y a pile 15 ans !) par 24 membres fondateurs dont plusieurs étaient présents : Anne Colombel, Guy Courtois, Claude Gury, 1^{er} président de l'association et président de 2009 à 2015, Patrick Lopez, président de 2021 à 2023, Jean-Jacques Martin, Jacques Miet, président de 2016 à 2021, Maurice Odin, qui a été à l'initiative de la création de l'association, Bernard Piot, Jean-Jacques Poriol, Jean-Jacques Samuel ; d'autres membres fondateurs n'ont pu participer pour raison de santé, mais sont toujours adhérents : Robert Durand, Antoine Serre. Jean Frébourg, notre trésorier, également membre fondateur, n'a malheureusement pas pu venir, car cloué au lit par une mauvaise grippe ce jour, mais tous ont salué son immense travail pour l'association. Puis Claire a cité quelques chiffres : De 24 adhérents à sa création, l'AACC est passée à 90 adhérents en 2014, 160 adhérents en 2019, 186 adhérents aujourd'hui.

Un diaporama sur grand écran a retracé en images nombre de sorties organisées depuis plus de 10 ans et aura certainement donné ou confirmé l'envie d'y participer à l'avenir. Evelyne, responsable des sorties, fait toujours le choix d'en varier les thèmes !

Au cours du cocktail qui a suivi, les conversations allèrent bon train. Les anciens collègues, heureux de se retrouver, pouvaient échanger de vive voix et passer de l'un à l'autre, tout en savourant les différents plats proposés, qui furent très appréciés. L'après-midi s'est poursuivie par la visite des Passages couverts pour 2 groupes et la visite commentée de l'exposition « Bijoux de Scène » pour un 3^{ème} groupe. Une journée que nous ne sommes pas près d'oublier !

Le buffet dans le salon Offenbach au Théâtre des Variétés



La scène



L'auditorium



Le salon Offenbach



Arrivée des adhérents



Le mot de bienvenue de Claire Besson et de Güniz Oztuncay



Le salon Offenbach



Buste de Jacques Offenbach

Visite des passages couverts et de l'exposition des « Bijoux de scène » de la Comédie française



Cannes anciennes



Le salon des miroirs



Entrée du Musée Grévin

Le passage Jouffroy



La galerie Vivienne



Exposition « Bijoux de Scène de la Comédie Française »

Prochaines visites

Splendeurs de la grande Mosquée de Paris

Mardi 28 janvier 2025

En raison du grand nombre d'inscrits, une seconde visite a été programmée le 23 janvier 2025.

La **Mosquée de Paris** est la plus somptueuse mosquée de la capitale et la seule à pouvoir être visitée par les non musulmans. Cette **visite guidée** de la mosquée commencera par « les **jardins des délices** » qui reproduisent les très beaux **jardins d'Izmir en Turquie**. Ceux-ci occupent presque la moitié de la totalité de la superficie de la **Mosquée de Paris**. Vous y verrez plantés les cinq majestueux palmiers évoquant les **cinq piliers de l'Islam** et vous serez agréablement surpris par la splendeur des glycines aux senteurs enivrantes envahissant les murs. La visite guidée de la mosquée de Paris se poursuivra par la découverte de son architecture arabo-musulmane avec son vertigineux minaret, cher au **Muezzin**, et son **patio** agrémenté d'une magistrale **fontaine aux ablutions**, autour de laquelle se trouvent plantés de superbes arcs outrepassés supportant une toiture de bois de **cèdre du Liban** recouverte de tuiles vernissées de couleur verte. Cette architecture est directement inspirée de la célèbre **mosquée de Fès au Maroc**. Pour le décor du péristyle, on fit appel aux 450 meilleurs artistes marocains qui excellaient dans leur art respectif.



La Sainte-Chapelle et ses vitraux restaurés

Visite programmée en mars 2025

La **Sainte Chapelle** était l'ancienne chapelle palatine du Palais de nos rois de France voulue par le roi Saint-Louis et érigée par son architecte attitré **Pierre de Montreuil**. Elle fut bâtie pour y abriter la **couronne d'épines du Christ**. La **Sainte-Chapelle** est composée de deux chapelles superposées. La première, située au rez-de-chaussée, était réservée aux chanoines chargés de veiller sur la couronne d'épines du Christ. Cette chapelle basse est superbement constellée d'un décor peint. Et la seconde, la chapelle haute, où se trouvent les magnifiques verrières. En entrant dans la partie supérieure de la **Sainte-Chapelle** vous serez surpris par son décor unique dans l'art du **vitrail** en France. Elle est composée de plus de 1134 scènes traitant de l'**Ancien Testament** sur une surface vitrée de plus de 615m² où l'architecture de pierre se fait oublier au profit de la magnificence de ses vitraux.



Les nouveaux adhérents depuis fin juin 2024

Nom	Prénom	Ville	Mois d'adhésion
WINISDOERFER	Françoise	Sartrouville	Juin
NOULIN	Claire	Paris	Juin
LACROIX	Colette	Fontenay-sous-Bois	Juillet
LAUBY	Marie-Thérèse	Nanterre	Juillet
COMTE	Christine	Bezons	Août
APRIL	Nicole	Paris	Août
BLAISONNEAU	Sylvie	Croissy-sur-Seine	Septembre
ROUANNET	Daniel	Palaiseau	Septembre
DALLERY	Olivier	Rueil-Malmaison	Septembre
WILLEMS	Bruno	Paris	Octobre
TOERIMAN	Carole	Arsin (33)	Novembre
JARDIN	Bruno	Rambouillet	Novembre

Au 31 décembre 2024, l'AACC comptait 188 adhérents à jour de leur cotisation (175 à fin 2023).

Retrouvez les comptes-rendus des Conseils d'Administration de l'AACC dans la rubrique « CONSEILS D'ADMINISTRATION » et le compte-rendu du rendez-vous avec KlésiaMut dans la rubrique « MUTUELLE » de l'espace Adhérents de notre site <https://www.aacc.ovh/>

L'animation de notre association repose sur l'investissement de bénévoles.

Nous vous invitons à candidater pour rejoindre le Conseil d'Administration de l'AACC : nous recherchons notamment des collègues pouvant intervenir dans les domaines de la **communication** et du **site internet**.

Écrivez à : contact.aacc@gmail.com ou à bessonclaire@orange.fr D'avance merci !

Pour le Conseil d'Administration,
Claire Besson, présidente de l'AACC